

Séances de télévision à l'école

Autor(en): **Frésey, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **92 (1963)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séances de télévision à l'école

Ayant constaté que de nombreux enfants pénétraient dans les établissements publics pour assister à des spectacles télévisés, les autorités scolaires de Romont ont rappelé, par une publication dans la presse locale, les dispositions légales réglant le comportement des écoliers par rapport aux établissements publics. En même temps, le conseil communal prévoyait au programme de construction du nouveau bâtiment scolaire l'installation d'un poste de TV dans la grande salle.

Et, depuis le 13 février dernier, les écoliers qui désirent voir « l'heure des enfants » prennent place dans cette salle. Ceux qui ont la TV à la maison, chez des parents ou des amis, ont été invités à comprendre que l'appareil de l'école était plus spécialement réservé à ceux de leurs camarades qui fréquentaient peut-être les bars, les tea-rooms ou les cafés, à l'heure de la TV. Afin d'éviter un trop grand nombre de spectateurs devant le poste, et pour tenir compte des recommandations concernant la télévision (éditées par le Comité de protection familiale, avec la collaboration de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et Pro Radio-Télévision), les élèves des 2 classes inférieures occupent les chaises de 17 h. à 17 h. 30 environ. La maîtresse chargée de la surveillance leur pose quelques questions sur ce qu'ils viennent de voir et ils s'en vont, immédiatement remplacés par leurs aînés (une cinquantaine) qui voient la seconde partie du programme, mieux adaptée à leur âge, et quittent les lieux vers 18 h. après avoir répondu à quelques questions également.

La plupart des enfants sont heureux de prendre part à ces séances hebdomadaires soit parce que les sujets, les images ou la musique les intéressent, soit parce qu'ils peuvent se dire à eux-mêmes ou aux autres qu'ils sont allés à la TV.

Les petits sont généralement très actifs : ils posent de nombreux « pourquoi ? » et « qu'est-ce que c'est ? » à la maîtresse, s'ils sont près d'elle, et le questionnaire final est parfois très animé. Les plus grands s'ouvrent moins ; certains dédaignent ou détestent cette forme d'incursion dans leur domaine intime. Cela se comprend, mais il nous semble que l'école doit préparer le terrain mieux encore en utilisant, pour commencer, les parties du spectacle qui revêtent un caractère plutôt documentaire.

L'intérêt du spectacle suffit à établir une discipline parfaite. Les maîtres qui dirigent, tour à tour, les séances sont heureux de vivre une occasion de plus de mieux connaître leurs élèves.

En guise de point final à ces quelques informations, nous exprimons le vœu que la TV suisse organise aussi des programmes illustrant des matières étudiées dans nos classes.

A. FRÉSEY